

Les enfants abandonnés à la découverte des colonies au début du XXe siècle

Maurice Louis PADEL au Gabon

Maurice Louis Padel est né le 29 août 1885 à Paris, dans le 17^e arrondissement, de père non dénommé. Sa mère Marie Louise Padel, cuisinière, originaire de Pabut (Côtes-du-Nord), le reconnaît et le fait baptiser à l'église Sainte-Marie des Batignolles. Il ne semble pas avoir eu de frère ou de sœur. La mère meurt le 14 juillet 1887, à 34 ans. L'enfant est alors recueilli par la sœur de sa mère, qui demeure à Levallois-Perret Mais celle-ci a elle-même quatre enfants en bas âge et le délaisse. Il est admis comme enfant assisté le 5 octobre 1888 et placé dans l'agence de Bourbon-Lancy.

Il obtient son certificat d'études le 28 juin 1898.

Le 5 février 1902, il est proposé pour l'Ecole d'horticulture Le Nôtre de Villepreux : « *Doué d'une robuste constitution, d'un caractère docile, d'une intelligence vive, l'élève Padel Maurice fera une recrue excellente pour l'Ecole Le Nôtre. Signé : le directeur* ».

Il en sort diplômé en février 1904 et entre en stage au Jardin colonial de Nogent-sur-Marne.

C'est en particulier dans cette période (1904-1905) que l'on trouve la trace de contentieux entre les stagiaires – dont Maurice Padel – et la direction du Jardin, qui aboutiront au départ de ces stagiaires et à une désaffectation du Jardin colonial par les élèves de l'Ecole Le Nôtre, alors que le département de la Seine continue à proposer le versement de bourses.

De fait Maurice Padel quitte le jardin colonial à l'automne 1904 et il n'est pas facile de lui trouver un poste. En témoigne la lettre du 7 novembre 1904 de Léon Guillaume :

« *Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai accompagné Padel, élève du Jardin colonial de Nogent, à la Société du Gabon, 39 rue de Chateaudun, Paris, pour discuter son contrat. Je joins 2 lettres de Chalot¹, professeur à l'Ecole d'Agriculture Coloniale, indiquant les termes dudit engagement.*

Je trouvais les conditions peu avantageuses étant donné que les vivres allouées ne s'élèvent qu'à mille francs par an et que tout ce qui dépasse cette somme devra être réglé par l'intéressé et pris dans les magasins de la Compagnie qui naturellement y retrouve un bénéfice.

Il aurait fallu obtenir au moins pour la 3^e année 175 ou 200 francs par mois, ce qui aurait fait une compensation.

Je me suis heurté à un refus. On m'a objecté qu'il y avait de nombreux candidats qui partiraient même à 100 francs. J'ai bien montré la situation à Padel qui désireux d'aller à tout prix aux colonies accepte les conventions.

Il devra donc s'embarquer le 15 décembre prochain à Bordeaux et comme il lui est indispensable d'emporter de France un trousseau et en même temps d'avoir un peu d'argent de poche, je demanderai à l'Administration de vouloir bien lui remettre son livret de Caisse d'Epargne. D'ailleurs il a toujours été procédé ainsi avec ses camarades. »

Lettres de Charles Chalot :

La première datée du 30 novembre 1904 : « *Monsieur Guillaume,*

La Compagnie coloniale du Congo, dont je suis administrateur, a besoin d'envoyer du personnel à Aschouka, dans l'Ogoué. J'ai pensé à Padel pour une situation, et l'ai présenté il y a 2 jours à MM. Carmiautrand, Président de la compagnie, et Vercken, Administrateur délégué. J'aurais voulu l'accompagner aujourd'hui, mais cela ne m'est pas possible. Malgré

¹ Son ex-camarade devenu responsable du Jardin colonial. Voir fiche correspondante sur ce site.

cela je tiens à vous dire, de première main, ce que nous offrons à Padel : voyage en 2^e classe jusqu'à Aschouka, nourriture, logement, et blanchissage avec 125 francs par mois pour la première année. La seconde année Padel aura 150 frs par mois de solde. Je trouve pour mon compte que cette situation est très acceptable, pour un jeune homme de 19 ans, car elle correspond à une solde d'au moins 3000 frs dans l'administration. D'un autre côté, si comme je l'espère, Padel donne toute satisfaction à la Cie, il arrivera certainement à se faire chez nous, une belle situation, dans l'avenir.

Comme nous avons besoin d'un agent, tout de suite, il faudrait que Padel s'embarque sur le paquebot qui partira de Bordeaux à destination de Cap-Lopez, le 15 décembre. C'est dire qu'il n'a pas de temps à perdre.

Je pense que vous ne verrez aucune objection à faire au départ de Padel. S'il en était autrement, je vous prierais de me dire ce que vous désireriez. C. Chalot »

La seconde est datée du 2 décembre 1904 : « Monsieur Guillaume,

Je ne puis encore accompagner Padel ce matin, car j'avais réglé l'emploi de mon temps pour cet après-midi et ne puis quitter le jardin toute la journée.

J'ai conseillé à Padel de ne rien demander pour la 3^e année, car il est certain que la Cie n'hésitera pas à lui donner un encouragement, après 2 années de service, si comme je l'espère, elle est satisfaite de son travail.

Vouloir demander maintenant avant d'avoir pu être apprécié, ne pourrait avoir pour effet que d'indisposer ces Messieurs, qui ne s'engageront pas à donner 200 frs par mois pour la 3^e année. C. Chalot ».

Maurice Padel part le 25 décembre 1904 pour Aschouka.

Il a sans doute dû essayer de renégocier les conditions de son contrat pour la 3^e année, ce qui aurait provoqué la rupture. Le *Bulletin des anciens élèves de l'Ecole Le Nôtre 1907* relate ses mésaventures : « Padel n'a pas eu de chance. Il avait débuté aux colonies comme agent de culture à la Société du Gabon à Achouka.

Ayant eu des démêlées avec sa Compagnie au sujet d'une augmentation de traitement qu'il réclamait, il voulut démissionner malgré son contrat qui le liait.

Par lettre du 16 août 1906, il annonçait qu'il a été condamné par le Tribunal à rembourser tous les frais de voyage et de pension, soit pour lui une perte de 1 200 francs. Il est bon d'informer les camarades des dangers résultant des conventions passées avec les Sociétés et qui sont draconiennes.

Il annonce qu'il a trouvé un autre emploi aux factoreries de M. Joli. Il est actuellement à Zambara dans le Haut-Ogooué. Il dit qu'il s'y plaît et qu'en somme le commerce est plus agréable que la plantation. »

Son camarade Yves Honoré commentait a posteriori cette mésaventure dans une lettre du 17 mars 1908 : « Ainsi ce pauvre Padel, tout en ayant à supporter le climat malsain du pays, a eu quantité d'ennuis de la part d'une société absurde. »

La nouvelle adresse, donnée dans le bulletin 1907, est : agent de la factorerie de N'Djolé, à N'Djambala (Haut Ogooué, Congo).

Malheureusement le même bulletin publie une lettre adressée par Yves Honoré à Monsieur Guillaume et reçue au moment du bouclage :

« Je me souviens, il y a deux ans, vous avoir informé de la mort de Gourinski.

Aujourd'hui, j'ai le regret de vous apprendre celle de notre cher camarade Padel, décédé à N'Djolé, le 7 mars dernier, d'une fièvre pernicieuse. Le pauvre garçon a été 4 jours souffrant. Lorsqu'il est descendu malade de son poste d'Alembé, il était atteint d'une bilieuse hématurique qui l'a tenu 3 jours. Le quatrième, la fièvre a fait son œuvre.

Tous les Européens de N'Djolé l'ont accompagné à sa dernière demeure, car il avait su s'y faire estimer pendant les 8 mois qui avaient suivi son départ d'Achouka. En voilà deux de l'Ecole de Villepreux qui reposent sur les bords de l'Ogooué, âgés seulement de 22 et 23 ans. »²

Le Bulletin 1908 publie le discours, envoyé par Yves Honoré, prononcé par l'Administrateur de la région du Haut-Congo aux obsèques de Maurice Padel.

« Qu'il me soit permis en cette douloureuse circonstance d'apporter sur cette tombe encore ouverte, avec mes larmes, l'expression de nos profonds regrets.

Les paroles les plus éloquentes ne sauraient guérir la cruelle peine de ce directeur désolé, mon excellent ami, M. Piel, et de tous ses nombreux camarades.

Je voudrais pourtant que tant d'éloges et d'estime et de sympathie donnés spontanément à M. Padel adoucissent votre légitime chagrin.

M. Padel, que nous pleurons, fut le modèle des agents commerciaux congolais. Obéissance, docilité, intelligence, il était doué de toutes les qualités qui ornent les pionniers de la civilisation coloniale. A peine âgé de 22 ans, il avait su donner la mesure de ses capacités commerciales et son chef, il y a 8 jours, venait de récompenser ses mérites et ses efforts, en portant ses appointements mensuels à plus de 500 francs.

D'une constitution robuste, d'une affection sans borne pour son chef, M. Padel quittait, il y a une dizaine de jours, son poste de Djambala pour venir rendre compte à N'Djolé d'une affaire urgente concernant son service.

Hélas ! ce fut alors que pendant le trajet, il contracta le germe de cette maladie que l'homme de l'art, mon ami, le Docteur Touchard, a été impuissant à arrêter. Sa science, ses très fréquentes visites, son entier dévouement digne de tous les éloges n'ont produit aucun résultat efficace.

Le dénouement fatal est arrivé au moment où M. Padel voyait s'ouvrir devant lui le plus brillant des avenir.

La mort frappe en aveugle ; tant de précieuses qualités et tant de vertus n'ont pu l'attendrir. Sans pitié pour une existence toute verte, pour une vie pleine de vertu et de dévouement ; elle a tranché les jours de notre ami et nous a laissés tout étonnés et le cœur meurtri par un si rude coup.

Mais le sage qui disparaît laisse, dans le souvenir de ceux qui l'ont connu, comme une trainée de lumière, dernier adieu de l'astre qui s'éteint.

L'âme simple et bonne, l'esprit délicat, l'intelligence ouverte de M. Padel était comme celle du sage dont l'unique souci est de bien faire.

M. Padel, au nom de vos camarades, parmi lesquels votre souvenir restera longtemps vivace, au nom du Chef de la colonie, du Commissaire général, de l'Administration entière, et en mon nom personnel, je vous souhaite un doux repos dans l'autre monde, et je vous dis non pas adieu mais au revoir dans ces régions sereines et majestueuses où les âmes libres de toute entrave jouissent d'une paix éternelle et immuable.

Que la terre congolaise vous soit légère ! »

² L'autre est Léon Gourinski. Voir sa fiche sur ce site.